

Avis administratifs

7199465601 - AA

Commune de CHAILLY-EN-BIÈRE

Modification du PLU

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2019-10 du 5 mars 2019 le président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de Chailly-en-Bière.

La modification a pour objet l'évolution de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) 3.2 Secteur de Villeroif afin de permettre la réalisation d'un programme de construction de logements.

A cet effet, le vice-président du Tribunal administratif de Melun a désigné M. Gérard FOUCHY, Commandant fonctionnel honoraire de la police nationale, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 28 mars 2019 au 27 avril 2019 au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau et en mairie de Chailly-en-Bière (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public aux lieux et horaires suivants :
- Le jeudi 28 mars 2019 entre 8 h 45 et 11 h 45 en mairie de Chailly-en-Bière.
- Le samedi 6 avril 2019 entre 8 h 45 et 11 h 45 en mairie de Chailly-en-Bière.
- Le mercredi 17 avril 2019 entre 14 h 00 et 17 h 00 en mairie de Chailly-en-Bière.

- Le samedi 27 avril 2019 entre 9 h 00 et 12 h 00 en mairie de Chailly-en-Bière.
Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site de la communauté d'agglomération www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique4, sur le site internet de la mairie de Chailly-en-Bière <http://www.mairie-chailly-en-biere.fr/> et sur des postes informatiques au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Chailly-en-Bière.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible :

- au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (44, rue du Château, 77300 Fontainebleau) où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- en mairie de Chailly-en-Bière (siège de l'enquête publique) place du Général Leclerc, 77930 Chailly-en-Bière où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture (lundi, mercredi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 14 h à 16 h 00, mardi et jeudi de 8 h 45 à 12 h, samedi de 8 h 45 à 12 h 00).

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :
- Sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Chailly-en-Bière pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

- Par courrier postal avant le samedi 27 avril 2019 à 12 h 00 à l'attention de M. Gérard FOUCHY, commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, mairie de Chailly-en-Bière, place du Général Leclerc, 77930 Chailly-en-Bière.

- En ligne sur www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique4
Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenus dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site <http://www.mairie-chailly-en-biere.fr/> et sur le site www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique4 pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :
- Le projet de modification du PLU.
- Les avis des personnes publiques consultées.
- L'avis de l'autorité environnementale.

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Chailly-en-Bière et à la préfecture de Seine-et-Marne aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire approuvera la modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation au conseil communautaire.

7199391801 - AA

Commune de DORMELLES

Projet d'élaboration du plan local d'urbanisme

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le maire, par arrêté n° 18 - 2019, a prescrit l'enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, laquelle se déroulera sur une période de 36 jours du 18 avril 2019 au 23 mai 2019.

Au terme de l'enquête publique, l'approbation du Plan Local d'Urbanisme pourra être adoptée par le conseil municipal en tant qu'autorité compétente.

M. Michel VAYSSIERE, (Maître de conférences à l'université Paris-Sud - chimie organique et thérapeutique, en retraite) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal administratif de Melun.

Le dossier est consultable :
- sous forme « papier » à la mairie de Dormelles, 14, rue de la Mairie, 77130 Dormelles, aux jours et heures habituels d'ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- sous forme « numérique » sur le site internet de la commune www.dormelles.fr

Durant l'enquête, toute personne sera admise à émettre ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre d'enquête déposés à la mairie de Dormelles, 14, rue de la Mairie, 77130 Dormelles, aux jours et heures habituels d'ouverture les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

- Par courrier adressé à l'attention de M. le commissaire enquêteur.

- Par voie postale, à l'adresse suivante : mairie de Dormelles, 14, rue de la Mairie, 77130 Dormelles.

- Par courrier électronique mairie.dormelles@laposte.net

- Pendant les permanences du commissaire enquêteur, à la mairie de Dormelles :

- jeudi 18 avril 2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 9 mai 2019, de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 23 mai 2019, de 9 h 00 à 12 h 00.

Des informations relatives au projet pourront être demandées à M. le Maire de Dormelles en tant que responsable du projet.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune et pour une durée d'un an.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet www.dormelles.fr

**Le Maire,
Francis LARGILLIERE.**

7196675101 - VS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suite à l'AGE du 12 février 2019 de la SARLU MS MULTISERVICES au capital de 20 000 euros, sise 6, avenue de Creil, 60300 Senlis immatriculée au RCS de Compiègne 842 219 222 décide de transférer le siège social au 117/119, avenue du Général Leclerc, 77400 Lagny-sur-Marne à compter de ce jour RCS Bobigny.

7199366001 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18 mars 2019, il a été constitué une SCI dénommée : KERIS 2.

Siège social : 24 bis, rue de Paris, lieu-dit Nogent-sur-Avon, 77390 Yèbles.

Capital : 1 000 euros.
Objet : l'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles.

Gérant : M. TALLEC Matthieu, 24 bis, rue de Paris, lieu-dit Nogent-sur-Avon, 77390 Yèbles.

Cogérant : Mme DE NEYER Coralie, 24 bis, rue de Paris, lieu-dit Nogent-sur-Avon, 77390 Yèbles.

Cession des parts sociales : toute cession à un associé ou à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Melun.

7199377201 - VS

SCI DES BERGERS

SCI en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social et de liquidation : LONGPERRIER (77230)

Ruelle des Bergers 478 514 003 RCS Meaux

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale du 11 mars 2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Gérard VAURS, 22, ruelle des Bergers, Longperrier (77) de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

RCS Meaux.

**Pour avis,
Le Liquidateur.**

7199398401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 mars 2019, à Meaux.

Dénomination : ABF.
Forme : Société civile.

Siège social : 1, allée de la Hallebarde, 77100 Meaux.

Objet : l'acquisition de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers et la gestion, la location et d'administration desdits biens.

Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros.

Montant des apports en numéraire : 1 000 euros.

Cession de parts et agrément : les parts sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Gérant : M. Fayçal BASSIM demeurant, 1, allée de la Hallebarde, 77100 Meaux.

Gérant : M. Abderrahim BASSIM demeurant 1, allée de la Hallebarde, 77100 Meaux.

La société sera immatriculée au RCS de Meaux.

**Pour avis
Les Gérants.**

Vie de sociétés

7199324301 - VS



LSL

Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital de 300 euros

Siège social :

33, rue du Président Poincaré 77220 TOURNAN-EN-BRIE

Siège de liquidation :

33, rue du Président Poincaré 77220 TOURNAN-EN-BRIE

829 195 601 RCS Melun

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2018, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Laurent SYLVESTRE LAVARINAZ, demeurant 33, rue du Président Poincaré, 77220 Tournan-en-Brie, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Melun, en annexe au RCS.

**Pour avis
Le Liquidateur.**

7199324601 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Dénomination : PAM SYL.

Capital : 5 000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune, souscrites en numéraire et entièrement libérées.

Siège : 3 B, rue Montrichard, Moret-sur-Loing, 77250 Moret-Loing-et-Orvanne.

Objet : conseil, assistance et coordination opérationnelle, gestion de projets multi-secteurs, évènements, communication et support d'assistante de direction.

Durée : 99 années.

Admission aux assemblées et droit de vote : les décisions sont prises par l'associé unique.

Le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier.

Même privé du droit de vote, le nu-proprétaire d'actions a toujours le droit de participer aux décisions collectives.

Agrément : les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. Les transmissions d'actions par voie de succession ou en cas de liquidation de biens entre époux sont également libres.

Président : Mme Sylvie DOMINGUEZ RUBIO, demeurant 3 B, rue Montrichard, Moret-sur-Loing, 77250 Moret-Loing-et-Orvanne.

Immatriculation : au RCS de Melun.

7199400401 - VS

CLIMATEIX

SAS

Au capital de 2 000 euros

sise : 4, rue Nungesser et Coli 77173 CHEVRY-COSSIGNY

841 951 940 RCS Melun

GÉRANCE

L'associé unique le 31 janvier 2019 a pris acte de la démission de Julien TEIXEIRA, en qualité de directeur général.

Il n'a pas été remplacé. RCS Melun.

7199366501 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18 mars 2019 il a été constitué une SCI dénommée : KER-ROUGE.

Siège social : 24 bis, rue de Paris, lieu-dit Nogent-sur-Avon, 77390 Yèbles.

Capital : 1 000 euros.

Objet : l'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles.

Gérant : M. TALLEC Matthieu, 24 bis, rue de Paris, lieu-dit Nogent-sur-Avon, 77390 Yèbles.

Cogérant : Mme DE NEYER Coralie, 24 bis, rue de Paris, lieu-dit Nogent-sur-Avon, 77390 Yèbles.

Cession des parts sociales : toute cession à un associé ou à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Melun.

7199269801 - VS

JYSET

SCI

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 13, rue de l'Aunaie 77940 FLAGY

530 027 341 RCS Melun

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 18 décembre 2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur M. Jean Yves SEILER demeurant, 13, rue de L'Aunaie, 77940 Flagy, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 13, rue de L'Aunaie, 77940 Flagy.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Melun.

Pour Le Liquidateur.

7199323801 - VS



LSL

Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital de 300 euros

Siège social :

33, rue du Président Poincaré 77220 TOURNAN-EN-BRIE

Siège de liquidation :

33, rue du Président Poincaré 77220 TOURNAN-EN-BRIE

829 195 601 RCS Melun

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 28 décembre 2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 décembre 2018 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Laurent SYLVESTRE LAVARINAZ, demeurant 33, rue du Président Poincaré, 77220 Tournan-en-Brie, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 33, rue du Président Poincaré, 77220, Tournan-en-Brie. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Melun, en annexe au RCS.

**Pour avis
Le Liquidateur.**

7199325901 - VS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 20 mars 2019, les associés de la SAS SAMMY DISTRIBUTION, au capital de 40 000 euros dont le siège social est à Abbeville (Somme), 1, rue Robert Schumann, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 831 910 492 RCS Amiens, ont décidé, à effet du 20 mars 2019, de transférer le siège social à Meaux (77100), 84, avenue de la Victoire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

**Pour insertion
Mme SADAOU.**

7199382901 - VS

USIMECA

EURL société en liquidation

Capital social : 5 000 euros

Siège social :

Rue de Magny-Zac-de-la-Pajotte 77860 QUINCY-VOISINS

484 560 040 RCS Meaux

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 mars 2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Tribunal de commerce de Meaux.

Le Liquidateur.

7199404701 - VS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : CREERMONLIVRE.COM.

Forme : SARL.

Capital social : 15 000 euros.

Siège social : 462, rue Benjamin Delessert BP 83, 77550 Moissy-Cramayel. 511 232 928 RCS Tribunal de commerce de Melun.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 février 2019, le gérant a décidé, à compter du 1er mars 2019, de transférer le siège social à Carré Haussmann II, 10-12, allée de la Connaissance, 77127 Lieusaint.

Mention sera portée au RCS de Tribunal de commerce de Melun.

7199314601 - VS

ADDITIF

Additif à l'insertion parue dans LA RÉPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE du 25 mars 2019, concernant la société SCI TEM au capital de 1 000 euros dont le siège social est au 6, rue des Berges, 77700 Bailly-Romainvilliers, RCS Meaux 845 019 850.

Il y a lieu d'ajouter qu'aux termes de l'AGE du 22 février 2019 et à la suite des cessions de parts sociales, l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

L'article 18.1 des statuts a été également modifié en supprimant le nom de l'ancien gérant sans qu'il y ait lieu de le remplacer par le nouveau.

Mention sera portée au RCS de Meaux.

7199502001 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25 mars 2019, il a été constitué une SCI dénommée : SCI PRESTIGIA IMMO.

Siège social : 23, rue Pasteur, 77270 Villeparisis.

Capital : 1 000 euros.

Objet : acquisition administration gestion par location tous immeubles.

Gérant : M. BARDOUSSI Abdelkrim, 23, rue Pasteur, 77270 Villeparisis.